

Am Stram g'RAM

Janvier, Février, Mars, Avril 2025 n°26

EDITO :

En route pour 2025 !

Comme il était prédit, il y a du changement cette année au sein du RPE. Je me nomme Maïwenn Le Pessot et je suis nouvellement arrivée en tant que responsable du relais petite enfance. Je suis ravie de pouvoir vous accompagner et vous informer tout au long de vos démarches.

En même temps, nous devons dire au revoir à Sonia, qui quitte le RPE, pour une reconversion professionnelle vers le métier de travailleur social. Nous pouvons la remercier pour son investissement pendant ces 7 années et nous lui souhaitons de s'épanouir dans son nouveau poste !

A présent, la marmothèque met en avant les médiathèques du canton avec un livre de leur sélection. Et nous commençons par la médiathèque de Betz.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, que cette année soit pleine de créativité et d'expériences!

Législation:
Les congés sans solde
pages 3-4

Activité créative
et cuisine
pages 5-6

Le respect mutuel
autour de l'accueil
de l'enfant
pages 7-8

Planning
ateliers et
formations
pages 9-10



Du 15 au 22 mars 2025



Inscriptions, infos
semainepetiteenfance.fr



Inscription sur le site internet: semainepetiteenfance.fr vous aurez alors accès à de nombreux outils pédagogiques vous permettant d'animer cette semaine.



Rejoignez notre page facebook!

RELAIS PETITE ENFANCE

SECTEURS

Nanteuil le haudouin et Betz

RPE - Relais petite enfance du canton de Nanteuil le Haudouin

137 j'aime • 174 followers

Message
Like

Rechercher

Vous y trouverez :

- Des idées d'activités
- Des évènements
- Nos actualités
- Des articles

Marmothèque



Notre marmothèque part à la rencontre des médiathèques du canton.

Pour que chacune puisse nous partager son coup de coeur pour un ouvrage de la petite enfance, à découvrir !

A cette occasion nous remercions la médiathèque de Betz qui ouvre le bal.



Nous avons choisi de vous parler de « Antoinette la rainette » de Géraldine Elschner et Xavier Devos paru aux éditions de l'Élan vert.

A Giverny, dans son jardin, Monsieur Claude peint des fleurs. Antoinette, la rainette, l'observe et n'en perd pas une miette.



Ce petit livre cartonné, manipulable par les tout petits est magnifiquement illustré à la manière de Claude Monet. Il permet une première approche de l'art grâce à l'aventure amusante de la petite rainette.

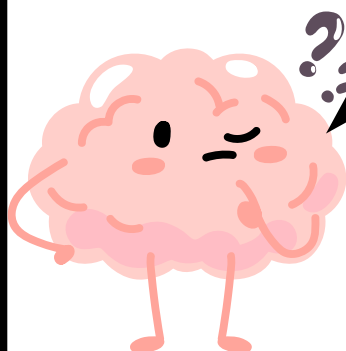
Au fil des pages, nous accompagnons l'enfant à la découverte de la finesse de l'impressionnisme.

La dernière page nous apporte quelques précisions sur l'artiste et son œuvre et la quatrième de couverture présente le tableau « Nymphéas, effet du soir » ayant inspiré l'écriture de ce livre.



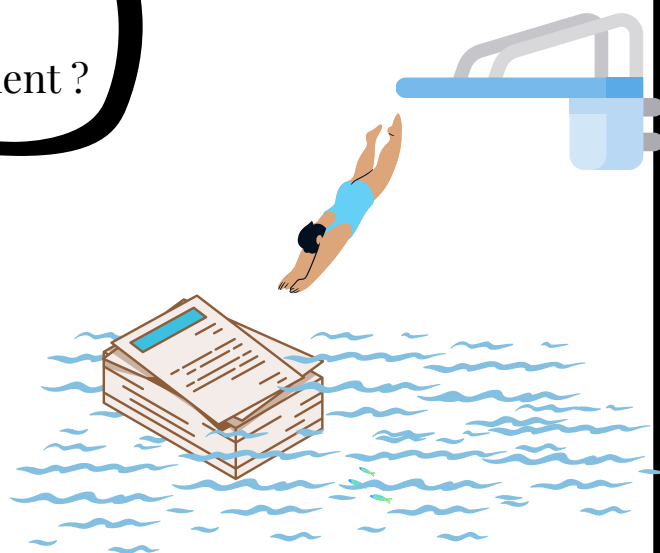
Marie-Christine et Sylvie
Bibliothécaires de Betz

Les congés sans solde



Un congé sans solde,
qu'est ce que c'est ?
dans quel cas et comment ?

Avant tout, plongeons-nous
dans la convention collective.



Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Article 48-2-1 - Congé pour convenance personnelle

Tout salarié peut bénéficier de congé pour convenance personnelle, sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes :

- recueillir l'accord écrit au préalable du particulier employeur ;
- respecter un délai de prévenance nécessaire au particulier employeur pour procéder, le cas échéant, à son remplacement.

Le salarié n'est pas tenu de motiver sa demande de congé pour convenance personnelle.

Le particulier employeur n'est pas tenu de motiver son refus d'accorder ledit congé. A défaut d'avoir obtenu l'accord du particulier employeur, l'absence du salarié à son poste de travail peut être assimilée à une absence injustifiée.

Le congé pour convenance personnelle suspend provisoirement le contrat de travail.

Ce congé n'est pas assimilé à du temps de travail effectif.

Il n'ouvre pas droit à rémunération et n'est pas pris en compte dans le calcul du droit à congés payés et au titre de l'ancienneté.

La convention collective est assez claire sur ce sujet. Un congé sans solde doit faire l'objet d'un accord écrit, nous recommandons qu'il soit signé par les deux parties et que la mention congé pour convenance personnelle du salarié soit bien spécifiée.

Les motifs de cette prise de congé sont libres et personnels au salarié.

Les congés sans solde ne doivent pas être imposés au parent employeur et peuvent apparaître comme un refus d'accueil de l'enfant

Quand prendre ces congés?



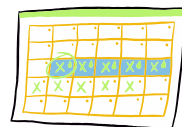
Les congés sans solde doivent être pris sur les périodes de travail indiquées aux contrats. En effet, il n'y a pas de sens à ce que le congé pour convenance personnelle soit pris sur des temps prévus qu'ils soient chômés ou dans les 5 semaines de congés.

Un parent employeur n'a pas à accepter qu'une journée sans solde soit prise pendant les 5 semaines de congés prévues puisque ce jour est alors déjà chômé.

Calcul déduction de salaire



1) Calculez le nombre réel d'heures dans le mois qui auraient pu être travaillées (ne prenez pas en compte les absences de votre enfant prévues au contrat ni les jours fériés : considérez que ces jours auraient pu être travaillés).



2) Calculez le « taux horaire du mois » (ou taux horaire mensuel) :

Salaire mensualisé / Nombre d'heures qui auraient dû être travaillées ou assimilées

3) Calculez le nombre d'heures non travaillées dans le mois.

4) Déduisez du salaire mensualisé : nombre d'heures d'absence x taux horaire du mois.

 Pour la déclaration pajemploi, ces heures doivent être déduites du nombre d'heures normales et du nombre de jours d'activités.

Pour rappel

Selon l'article D423-16 du CASF : En l'absence de l'accord prévu à l'article L. 423-23, l'assistant maternel qui a plusieurs employeurs peut fixer lui-même quatre semaines de ses congés pendant la période du 1er mai au 31 octobre de l'année, et une semaine en hiver à condition d'en prévenir ses employeurs au plus tard le 1er mars de l'année considérée.

Eveil sensoriel et sapin de Noël

Pour cette activité vous aurez besoin:

1. D'un moule en silicone de la forme de votre choix
2. D'éléments de décoration variés.
3. D'une petite carafe d'eau.
4. D'outils de votre choix pour laisser place à la libre exploration (pinceau, pipette, petit "marteau"...)

1 Laissez l'enfant composer son oeuvre et la finaliser en y versant de l'eau.



2 Puis direction le congélateur pour y passer quelques heures.

3 Une fois démoulé, place à la libre exploration : découverte de la sensation du froid, de l'évolution vers l'état liquide, quel bruit cela fait? Comment cela réagit à l'eau tiède?...



4 Si les températures le permettent, il est aussi possible de le suspendre dans le jardin pour décorer un arbre.
Pour cela, y insérer un morceau de corde en jute au moment de la congélation.

Des éléments naturels devront alors être utilisés (fleurs, fruits, graines...)



L'atelier cuisine ... pour les oiseaux!



Ingédients

- Du beurre de cacahuète
- De la ficelle
- Un mélange de graines pour oiseaux
- Une pomme ou un rouleau de papier toilette



Recouvrir le rouleau de papier toilette et la tranche de pomme de beurre de cacahuète. Puis du mélange de graines pour oiseaux.



Faites un trou au milieu de la pomme puis faites y passez un fil. Passez le fil au milieu du rouleau de papier toilette.

Il ne reste plus qu'à l'accrocher à un arbre et observer les oiseaux apprécier ce buffet.



Le respect mutuel autour de l'accueil d'un enfant

Les Assistants Maternels exerçant à leur domicile, des règles s'imposent afin de garder un cadre professionnel tout en respectant leur espace familial.

La base d'un accueil réussi repose sur une entente mutuelle.

Un cadre flou ou mal défini incite à des abus dans les deux sens par manque de considération de l'organisation de l'autre.

Nous avons tous plusieurs niveaux de cadre : les dépassements « tolérables » et les limites à ne pas dépasser. Cela est propre à chacun et doit être discuté librement entre les deux parties.

Il ne s'agit pas d'être rigide, l'intérêt est d'éviter les abus répétés des deux cotés.

Chacun choisit la souplesse dont il a envie de faire preuve. Chacun a le droit de dire non.

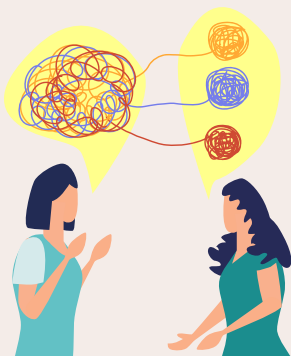
Ainsi dans cet article nous vous présenterons des éléments de réflexion et des astuces afin d'entretenir de meilleures relations.



Le respect mutuel sur divers aspects: (listes non exhaustives)



Respect de la relation parent-employeur assistant maternel



Côté Assistant maternel

Respect du contrat et du projet d'accueil, s'il y'a.

Ne pas être intrusif dans la vie des uns et des autres.

Adopter une communication claire, une écoute et une confiance mutuelle.

Discrétion professionnelle, ne pas parler des autres familles.

Côté Parent-employeur

Respect du contrat (horaires, déclaration, paiement...)

Ne pas parler des autres enfants et ne pas partager les photos ou d'autres enfants peuvent apparaître.

L'usage du vouvoiement peut être un outil.

Respect du temps libre

- Pas de message le soir, week-end et pendant les vacances.
- Prévoir et respecter les temps de transmissions.

En tant qu'employeur, je veille à ce qu'elle puisse se déconnecter de son travail, même s'il y a un fort attachement entre mon enfant et son assistante maternelle.



Coté Assistant maternel



Respect de l'enfant



Assurer ses missions de professionnel de la petite enfance envers l'enfant (respect de son développement...)

Assurer la transmission des éléments/événements importants à l'assistant maternel, (prise de médicament: attention au surdosage...)

Répondre aux besoins d'hygiène de l'enfant.

Exemple: Il repart propre de chez l'assistant maternel.

Exemple: Prendre le temps de changer l'enfant au réveil avant de l'emmener chez l'assistant maternel.

Respect du domicile



Mettre en place un espace pour accueillir les familles et les enfants.

Respecter les horaires de son propre contrat et limiter les arrivées en dehors des heures d'accueils prévues, s'il y'en a.

Communiquer clairement sur les règles du moment de l'accueil et de départ des enfants. (Espace d'accueil défini, cf livret d'accueil de l'assmat)

Respecter l'espace professionnel et personnel de l'assmat. Seul les enfants accueillis peuvent entrer dans l'espace d'accueil et non pas les parents, fratrie, animal domestique...

Astuces



- Ne pas dire oui tout de suite, et prendre le temps de la réflexion.
- Il faut savoir dire non, c'est un droit surtout lorsque cela dépasse le cadre.
- Il faut oser communiquer, tout en expliquant les raisons de nos choix.
- Savoir se mettre à la place de l'autre, avoir de l'empathie, être respectueux, être respecté sont des valeurs importantes pour une bonne relation.
- Bien expliquer dès le 1er entretien, le cadre de la relation professionnelle en s'appuyant sur la convention collective.
- Toute demande doit être faite par écrit en double exemplaires.
- Se placer en **professionnelle** de la petite enfance en affirmant ses pratiques.
- Aider les parents à comprendre en faisant le parallèle avec le travail en entreprise (temps de transmission, changement d'horaires...).
- Chacun a des droits mais aussi des devoirs.



Pour conclure:

Trop souvent les assistantes maternelles n'osent pas dire NON.

Savoir dire non est un signe de professionnalisme, qui montre aux parents que nous prenons notre travail au sérieux et que nous respectons nos propres limites.

Cela contribue à établir une relation de confiance et à garantir un cadre de travail sain pour tous.

Si on veut être respectées nous devons nous même être respectueuses.



Planning ateliers

Nanteuil-le-Haudouin

Médiathèque : 9h30 ou 10h30
CSPV 7 bis rue Ernest Legrand :

*Motricité 8h45 ou 9h45 ou 10h45 au choix

**Merci de ne réserver qu'un seul atelier peinture

3 créneaux pour la
motricité

Janvier

Mardi 07 Bébé lecteur Médiathèque

Mardi 21 Atelier peinture** CSPV

Jeudi 30 Motricité* CSPV

Février

Mardi 04 Bébé lecteur Médiathèque

Jeudi 27 Motricité CSPV

Mars

Mardi 04 Bébé lecteur Médiathèque

Mardi 18 Atelier peinture** CSPV

Jeudi 27 Motricité* CSPV

Avril

Mardi 01 Bébé lecteur Médiathèque

Acy-en-Multien

Salle des fêtes, rue montailant

Mardi 14 janvier Encastrement

Mardi 25 février Atelier créatif

Mardi 25 mars Atelier cuisine

Ver-sur-Launette

Loisy, 3 rue Gérard de Nerval

Vendredi 17 janvier Atelier peinture

Vendredi 28 mars Atelier créatif

Ermenonville

Périscolaire

Vendredi 24 janvier Atelier créatif

Vendredi 07 mars Encastrement

EHPAD NANTEUIL

(à confirmer)

Mardi 11 février Peinture

Mardi 08 avril Eveil Musical

Betz

Périscolaire : Rue de la Libération

Médiathèque 10h: Rue de la Fraternité

Janvier

Vendredi 10 Atelier peinture Périscolaire

Jeudi 16 Bébé lecteur 10h Médiathèque

Vendredi 31 Perles et enfilages Périscolaire

Février

Vendredi 28 Atelier playmaïs Périscolaire

Mars

Jeudi 20 Bébé lecteur 10h Médiathèque

Vendredi 21 Eveil Musical Périscolaire

Mareuil-sur-Ourcq

Espace Prévert - 3 Rue Souville

Jeudi 23 janvier Atelier collage et playmaïs

Jeudi 06 février Atelier sensoriel

Jeudi 06 mars Atelier cuisine

Jeudi 03 avril Atelier créatif

Rosoy-en-multien

École

Jeudi 13 février Atelier sensoriel

Jeudi 17 avril Atelier jardinage

Peroy-les-Gombries

Salle multifonctions - 13 rue Ville

Mardi 11 mars Atelier cuisine

Silly-le-long

Périscolaire 6 Rue du Stade

Mardi 28 janvier Atelier sensoriel

Le Plessis-Belleville

Salle RIFFET- Rue du Verdun

Vendredi 07 **février** Atelier peinture

Vendredi 04 **avril** Atelier créatif

Rouvres-en-multien

École

Jeudi 20 **février** Encastremements

Ivors

Salle multifonctions - Mairie

Mardi 10 **avril** Atelier cuisine

Boursonne

Bibliothèque (près du stade)



Jeudi 13 **mars** Atelier sensoriel

Cuvergnon

Salle des fêtes (près du château d'eau)

Jeudi 09 **janvier** Atelier sensoriel

Levignen

Espace Chenaie 17 rue du Dinotier

Vendredi 14 **mars** Encastremements



Formations 2025

Recyclage* Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Samedi 11 janvier 2025

*Une première formation SST devra avoir été déjà réalisée

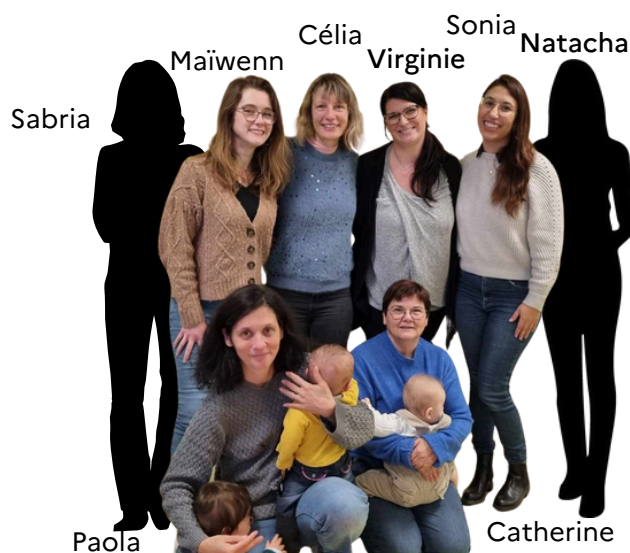


Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

Samedi 26 avril et samedi 17 mai

Comité de rédaction du journal

Si vous souhaitez participer au comité de rédaction nous vous invitons les Lundis :
20 janvier de 9h30 à 11h en visio
03 février de 14h à 15h30 en visio
03 mars de 14h à 15h30 en visio
07 avril de 9h30 à 11h en présentiel



C.S.P.V.

Centre Socioculturel Les Portes du Valois
7 bis rue Ernest Legrand
60440 Nanteuil-le-Haudouin

E.V.M

Espace Valois Multien
1 rue de la fraternité
60 620 Betz

Téléphone : 03.44.88.37.90

Portable : 06.42.21.83.20
07.69.31.86.26

Courriel : rpe@cspv.fr

A.M. stram g'R.A.M. est une édition du RPE du canton de Nanteuil-le-Haudouin. Le RPE est présent sur les 2 centres sociaux du canton.

L'Espace Valois Multien et le Centre Socioculturel les Portes du Valois, sont deux associations ouvertes à tous, où chacun peut aussi trouver des activités et des services dans des domaines variés : solidarité, enfance - (Relais Petite Enfance RPE, Accueil Collectif de Mineurs A.C.M., Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité C.L.A.S.), activités et sorties familles...

Tout au long de l'année, ils vous accueillent dans la convivialité afin d'échanger, de débattre, d'améliorer le quotidien.



**Relais Petite Enfance du canton
de Nanteuil-le-Haudouin**



www.amstramg-ram.com

Communes adhérentes au RPE

Acy-en-Multien, Betz, Bouillancy, Boullarre, Boursonne, Brégy, Cuvergnon, Ermenonville, Etavigny, Ivors, Mareuil-sur-Ourcq, Le Plessis-Belleville, Levignen, Montagny-sainte-felicité, Nanteuil-le-Haudouin, Neufchelles, Péroy-les-Gombries, Rosoy-en-Multien, Rouvres-en-Multien, Silly-le-Long, Thury-en-Valois, Versigny, Ver-sur-Launette et Villers-Saint-Genest.

Rédactrices :

Assistantes maternelles :

Catherine Reymond - Nanteuil-le-Haudouin

Paola Romanini - Nanteuil-le-Haudouin

Sabria Bali - Nanteuil-le-Haudouin

Natacha Espinosa - Rouvres-en-Multien

Célia Wojtowicz - Lévigien

Maiwenn LE PESSOT - Responsable petite enfance
Sonia Sawicki - Animatrice RPE

Mise en page :

Sonia Sawicki

Numéro tiré à 400 exemplaires

